

Les critères d'une bonne leçon de droit selon vous :

- capter l'attention des élèves
 - ↳ taux de participation élevé
- les élèves ont appris qch
 - ↳ sont capables de l'appliquer à des cas réels
- les élèves ont un des liens avec leur quotidien
- leçon structurée (plan) et structure respectée
- les élèves se questionnent
 - ↳ prof peut répondre sur ces questions
- récapitulatif à la fin de la leçon
- des objectifs ont été formulés puis atteints
- les élèves ont utilisé la loi
 - ↳ les lois ont été utilisées par l'enseignant
- les élèves ont compris l'enjeu de la règle (le sens)
- esprit critique développé

recherches juridiques